

Collecte des déchets

Montgeron - Secteur 2

Votre geste compte !
La collecte et le traitement des déchets relèvent des compétences de l'Agglomération, mais chacun à son rôle à jouer. Lorsque vous parvenez à réduire vos déchets, cela permet de diminuer les coûts des collectes et c'est donc mieux pour le porte-monnaie de chacun. Lorsque vous effectuez avec soin le tri de vos déchets, cela permet de les recycler avec davantage d'efficacité et c'est donc mieux pour notre planète. La transition écologique est de notre responsabilité à tous. Merci pour votre engagement.



François Durovray
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

Secteur
2

Année
2022

ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi soir

collecte à partir de 17h OU 19h
(en fonction des rues).



Sortie des bacs
une heure avant
la collecte
maximum

**SACS AU SOL
INTERDITS**

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Lundi matin

Toutes les semaines en mars, avril, mai, juin, juillet,
septembre, octobre, novembre.

2 fois par mois en août et décembre.

1 fois par mois en janvier et février.

Voir calendrier au dos du document

EN VRAC,
SANS SAC
BAC FERMÉ

Sortie des bacs
avant 5h ou la
veille au soir



EN FAGOTS ATTACHÉS
AVEC DE LA FICELLE,
MAXIMUM 10
À CÔTÉ DU BAC

TOUS TYPES DE
SACS AU SOL
INTERDITS (PAPIER,
PLASTIQUE...)



NE PAS JETER :

Souches et branches d'une longueur
supérieure à 1,20m et de section
supérieure à 10cm



COLLECTE DE SAPINS NATURELS ET ENTIERS,
N'EXCÉDANT PAS 1M50

LUNDI 10 JANVIER

PRÉSENTATION DES SAPINS À LA COLLECTE
AVANT 5 H DU MATIN OU LA VEILLE AU SOIR



EMBALLAGES

Jeudi matin en semaines paires (*)

(*) Voir calendrier au dos du document



Sortie des bacs
avant 5h ou la
veille au soir



**À JETER DANS LE BAC DES
ORDURES MÉNAGÈRES :**



Papiers et mouchoirs sales,
papier peint, papier de boucherie,
couches, protections hygiéniques,
masques de protection Covid...



PLASTIQUE



PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES



Sacs propres

Pots de yaourt
et opercules



CARTONS

LES GRANDS CARTONS
DOIVENT ÊTRE VIDES,
PLIÉS ET ATTACHÉS À
CÔTÉ DU BAC



EMBALLAGES EN MÉTAL



Barquettes
alimentaires

Capsules café
en aluminium



Boîtes pizza

VERRE

1^{er} mercredi matin

Sortie des bacs
avant 5h ou la
veille au soir



ENLEVER LES
BOUCHONS



NE PAS JETER :



Bouchons



Miroir, vitres,
pare-brises



Porcelaine,
faïence, cristal



Ampoules

ENCOMBRANTS

Sortie des
encombrants la
veille au soir



Appelez au

0800 97 98 00

afin d'obtenir un rendez-vous pour
la collecte de vos encombrants
à votre domicile

(appel depuis un fixe et service gratuits)

DÉPÔT LIMITÉ À 1,5 M³

(environ un canapé de 2 places)



NE PAS JETER ET AMENER EN DÉCHÈTERIE :

DÉCHETS DE VÉHICULES ET LEURS COMPOSANTS, PNEUS,
HUILES DE VIDANGE, DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES
(PILES, BATTERIES, TUBES FLUORESCENTS, PEINTURES,
SOLVANTS), DÉBLAIS, GRAVATS, VITRES, CÉRAMIQUE,
MIROIRS, DÉCOMBRES, TUILLES ET DÉCHETS PROVENANT DES
TRAVAUX, POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE...



**VAL D'YERRES
VAL DE SEINE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine
accueil@vyvs.fr - www.vyvs.fr

JOURS FÉRIÉS
Collectes tous les jours fériés sauf le 1^{er} mai

Service gestion des déchets
01 69 73 71 32

Index des rues Secteur 2

En vue de limiter le temps de présence des bacs sur la voie publique, les bacs sont à sortir une heure avant la collecte maximum.

SORTIE DES BACS AVANT 17H

ALSACE-LORRAINE (RUE D')
AULNETTES (ALLÉE DES)
BART (RUELLE DE)
BART (SENTIER DE)
BASTIER-DE-BEZ (RUE)
BOULEAUX (ALLÉE DES)
CHALANDRAY (RUE DE) DU 1 AU 3BIS ET DU 2 AU 4
CHÂTAIGNIERS (RUE DES)
COMMINES (RUE) N° 1, 1BIS ET 2
CONCORDE (RUE DE LA) DU 2 AU 10 ET DU 1 AU 15
CYPRES (RUE DES)
DOCTEUR LACAZE (RUE DU)
ÉMANCIPÉS (RUE DES)
FRÈNES (ALLÉE DES)
MARCEL SIEFFERT (RUE)
MARIE (RUE)
MICHELIN (RUE)
MORIN (RUE) DU 37 AU 49 ET DU 34 AU 48
OMBRAGES (ALLÉE DES)
ORMOY (ALLÉE D')
PÂQUERETTES (ALLÉE DES)
PONT DE BART (RUE DU)
PRAIRIE (CHEMIN DE LA)
PRÉS MONTAGNE DE CRÈVE CŒUR (RUE DES)
QUATORZE JUILLET (RUE DU)
QUATRE SEPTEMBRE (AVENUE DU)
QUERCY (RUE DE)
RONSARD (RUE) DU 1A AU 1E ET DU 2 AU 6
TOUR (RUE DE LA) DU 1 AU 3 ET DU 2 AU 2 BIS
TULIPES (RUE DES)
VERTE D'ABLON PROLONGÉE (RUE)

SORTIE DES BACS AVANT 19H

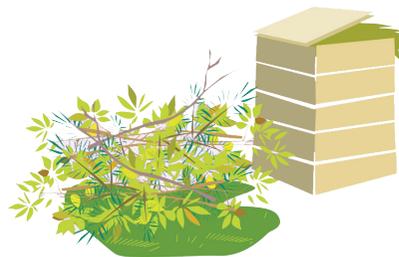
ALOUETTES (RUE DES)
AMÉLIE ÉVRARD (RUE)
ANCIENNE ÉGLISE (RUE DE L')
BEAUX SITES (RUE DES)
BLAIGNERIE (RUE DE LA)
BLANDIN (RUE DU)
BONS ENFANTS (RUE DES)
BOSQUETS (RUE DES)
BOURGUIGNONS (RUE DES)
BRUNOY (RUE DE)
CÈDRE (RUE DU)
CHALANDRAY (RUE DE) DU N° 5 AU DERNIER N° IMPAIR ET DU N° 6 AU DERNIER N° PAIR
CHAMPION (RUE)
CHARLES (RUE)
CHARLES DEGUY (RUE)
CHARMES (RUE DES)
CHÂTEAU (ROUTE FORESTIÈRE DU)
CHATEAUBRIAND (RUE)
CHESNAIE (AVENUE DE LA)
CLOS DE SÉNART (RUE DU)
COLETTE (RUE)
COMMINES (RUE) TOUS LES N° SAUF LES N°1, 1BIS ET 2
CONCORDE (RUE DE LA) N° 12 AU DERNIER N° PAIR ET DU N° 17 BIS AU DERNIER N° IMPAIR
CONCY (RUE DE)
CORNEILLE (RUE)
COROT (RUE)
CÔTE D'OR (RUE DE LA)

COTTAGES (RUE DES)
CUVRAY (RUE DE)
DOCTEUR LÉON DEGLAIRE (RUE DU)
DUMAY DELILLE (BOULEVARD)
ERMITAGE (RUE DE L')
FORÊT (AVENUE DE LA)
FROISSARD (RUE)
GEIBEL (RUE)
GÉNÉRAL LECLERC (RUE DU)
GÉNÉRAL LELONG (RUE DU)
GILBERT DRU (RUE)
GUÉ (RUE DU)
HAMEAU DE BELLEVUE (RUE DU)
JOINVILLE (RUE DE)
JOSEPH PIETTE (PLACE)
LA FONTAINE (RUE)
LAMARTINE (RUE)
LIBÉRATION (PLACE DE LA)
LONGUEVILLE (RUE DE)
LOUIS ARMAND (RUE)
LUCIE (AVENUE)
MARÉCHAL FOCH (AVENUE DU)
MARÉCHAL LYAUTEY (AVENUE DU)
MARGUERITE (RUE)
MASSENET (RUE)
MAURICE BOUCHOR (ALLÉE)
MAURICE GARDETTE (RUE)
MOLIÈRE (RUE)
MORIN (RUE) TOUS LES N° SAUF DU 37 AU 49 ET DU 34 AU 48
MOULIN DE SENLIS (RUE DU)
OLIVIA (RUE)
ORMES (RUE DES)
PARC DES CASCADES
PASTEUR (RUE)
PIERRE (RUE)
PIERRE CHATELAIN (RUE)
PIERRE LOTI (RUE)
PIERRE SÉMARD (RUE)
PONT (RUE DU)
PRÉBYTÈRE (RUE DU)
RACINE (RUE)
RÉPUBLIQUE (AVENUE DE LA) N° 119 TER (RÉSIDENTIE VANDEVILLE)
ROCHES (RUE DES)
ROCHES (SENTIER DES)
RONSARD (RUE) DU N°9 AU DERNIER N° IMPAIR ET DU N° 10 AU DERNIER N° PAIR
ROSALIE (RUE)
ROTTEMBOURG (PLACE DE)
SAINT-HUBERT (RUE)
SELLIER (BOULEVARD)
TOUR (RUE DE LA) TOUS LES N° SAUF DU 1 AU 3 ET DU 2 AU 2 BIS
UNION (RUE DE L')
VEAU (RUELLE DE)
VERGER (RUE DU)
VERLAINE (RUE)
VERTE D'ABLON (RUE)
VICTOR BASCH (AVENUE)
VICTOR HUGO (RUE)
VILLEHARDOUIN (RUE)
YERRES (RUE D') TOUS LES NUMEROS SAUF LE N° 51
YVES DE MONTCHEUIL (AVENUE)



*Je trie,
nous recyclons,
ensemble,
nous y gagnons !*

COMPOSTEURS



Réduisez et transformez vos déchets en engrais en réalisant votre propre compost !

Demandez votre composteur en vous rendant sur le site de l'Agglo www.vyvs.fr

UNE QUESTION ?

Pour toute question sur la collecte de vos déchets ménagers, merci d'appeler le service gestion des déchets au **01 69 73 71 32**

CONSEILS DE TRI

Gagner de la place dans vos bacs emballages, **pliez vos cartons et compacter vos bouteilles.**



Ampoules, néons, piles et cartouches d'encre sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet dans les supermarchés et magasins de bricolage.



Électroménager

Les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

UNE DEMANDE CONCERNANT VOS POUBELLES ?

La société ESE répond à toute demande concernant vos bacs de collecte au :

01 69 00 12 10

3 solutions pour jeter vos encombrants !

1 LES DÉCHETTERIES



Bénéficiez d'un accès aux déchetteries de Montgeron et de Vigneux-sur-Seine pour venir déposer vos déchets :

MONTGERON
Place Mireille Valeau
RN6 (à côté du COSEC)

VIGNEUX-SUR-SEINE
Chemin du Port Courcel

Horaires d'ouverture et autres déchetteries sur www.siredom.com

Pour venir déposer vos encombrants en déchetteries, **vous devez disposer d'une carte d'accès.**

COMMENT RETIRER SA CARTE D'ACCÈS ?

1- PAR COURRIER

Remplir le formulaire de demande de carte et joindre un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau ou d'électricité).

Les formulaires peuvent être retirés :
- aux services techniques ou en mairie
- depuis le site de l'Agglo : www.vyvs.fr

Documents à retourner à :
Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
78 RN6 - BP 103
91805 Brunoy Cedex

La carte d'accès vous sera envoyée par courrier, à votre domicile.

COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRISES AGRICOLES ET TRÈS PETITES ENTREPRISES

Pour toute demande de carte professionnelle remplir le formulaire disponible sur le site du siredom: www.siredom.com

2 SERVICE DES ENCOMBRANTS



Appelez au

0800 97 98 00

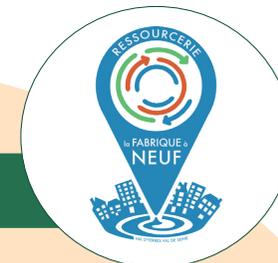
(appel depuis un fixe et service gratuits)

afin d'obtenir un rendez-vous pour la collecte de vos encombrants à votre domicile.

Dépôt limité à 1,5 m3 (environ un canapé de 2 places)

Pour les informations liées au ramassage à date fixe, rendez-vous, à partir de mars 2017, sur www.vyvs.fr

3 LA RESSOURCERIE



Donnez une seconde vie à vos encombrants, en les déposant à la ressourcerie !

«La Fabrique à Neuf VYVS»
46 Avenue Jean Jaurès à Montgeron
01 69 43 34 30

Jours d'apports

Lundi matin : 09h30-12h30

Jeudi : 9h30-12h30 / 14h-17h

Samedi matin : 09h30-12h30

Afin de nous aider à valoriser au mieux vos apports, merci de bien vouloir les trier par catégories, et de distinguer ce qui est en état ou hors d'état.

Boutiques ouvertes

Lundi : 14h-18h

Mercredi et vendredi : 10h-13h / 14h-18h

La ressourcerie est fermée le mardi et le dimanche.

Collecte à domicile

Sous condition, écrire à : collectemontgeron@lfn.org





JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1	M 1	M 1	V 1	D 1 féried	M 1 V	V 1	L 1 sem. 31 OM	J 1	S 1	M 1	J 1 E
D 2	M 2 V	M 2 V	S 2	L 2 sem. 18 OM DV	J 2 E	S 2	M 2	V 2	D 2	M 2 V	V 2
L 3 sem. 01 OM	J 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3 V	S 3	L 3 sem. 40 OM DV	J 3 E	S 3
M 4	V 4	V 4	L 4 sem. 14 OM DV	M 4 V	S 4	L 4 sem. 27 OM DV	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4
M 5 V	S 5	S 5	M 5	J 5 E	D 5	M 5	V 5	L 5 sem. 36 OM DV	M 5 V	S 5	L 5 sem. 49 OM
J 6	D 6	D 6	M 6 V	V 6	L 6 sem. 23 OM DV	M 6 V	S 6	M 6	J 6 E	D 6	M 6
V 7	L 7 sem. 06 OM	L 7 sem. 10 OM DV	J 7 E	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7 V	V 7	L 7 sem. 45 OM DV	M 7 V
S 8	M 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8 sem. 32 OM DV	J 8 E	S 8	M 8	J 8
D 9	M 9	M 9	S 9	L 9 sem. 19 OM DV	J 9	S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9
L 10 sem. 02 OM	J 10 E	J 10 E	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	L 10 sem. 41 OM DV	J 10	S 10
M 11	V 11	V 11	L 11 sem. 15 OM DV	M 11	S 11	L 11 sem. 28 OM DV	J 11 E	D 11	M 11	V 11	D 11
M 12	S 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12 sem. 37 OM DV	M 12	S 12	L 12 sem. 50 OM DV
J 13 E	D 13	D 13	M 13	V 13	L 13 sem. 24 OM DV	M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13
V 14	L 14 sem. 07 OM DV	L 14 sem. 11 OM DV	J 14	S 14	M 14	J 14 E	D 14	M 14	V 14	L 14 sem. 46 OM DV	M 14
S 15	M 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15 sem. 33 OM	J 15	S 15	M 15	J 15 E
D 16	M 16	M 16	S 16	L 16 sem. 20 OM DV	J 16 E	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16
L 17 sem. 03 OM DV	J 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	L 17 sem. 42 OM DV	J 17 E	S 17
M 18	V 18	V 18	L 18 sem. 16 OM DV	M 18	S 18	L 18 sem. 29 OM DV	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18
M 19	S 19	S 19	M 19	J 19 E	D 19	M 19	V 19	L 19 sem. 38 OM DV	M 19	S 19	L 19 sem. 51 OM
J 20	D 20	D 20	M 20	V 20	L 20 sem. 25 OM DV	M 20	S 20	M 20	J 20 E	D 20	M 20
V 21	L 21 sem. 08 OM	L 21 sem. 12 OM DV	J 21 E	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21 sem. 47 OM DV	M 21
S 22	M 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22 sem. 34 OM DV	J 22 E	S 22	M 22	J 22
D 23	M 23	M 23	S 23	L 23 sem. 21 OM DV	J 23	S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23
L 24 sem. 04 OM	J 24 E	J 24 E	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	L 24 sem. 43 OM DV	J 24	S 24
M 25	V 25	V 25	L 25 sem. 17 OM DV	M 25	S 25	L 25 sem. 30 OM DV	J 25 E	D 25	M 25	V 25	D 25
M 26	S 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26 sem. 39 OM DV	M 26	S 26	L 26 sem. 52 OM DV
J 27 E	D 27	D 27	M 27	V 27	L 27 sem. 26 OM DV	M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27
V 28	L 28 sem. 09 OM	L 28 sem. 13 OM DV	J 28	S 28	M 28	J 28 E	D 28	M 28	V 28	L 28 sem. 48 OM DV	M 28
S 29	M 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29 sem. 35 OM	J 29	S 29	M 29	J 29 E
D 30	M 30	M 30	S 30	L 30 sem. 22 OM DV	J 30 E	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30
L 31 sem. 05 OM	J 31	J 31	M 31	M 31	D 31	M 31	M 31	L 31 sem. 44 OM DV	S 31	S 31	S 31

